



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Note de cadrage

**Demande de financement des actions menées au titre du Projet  
Sportif Fédéral (PSF)**

---

## Campagne 2022

(hors Corse et Nouvelle Calédonie)

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Sommaire

1. [Agence Nationale du Sport : missions, développement des pratiques, PSF...](#)
2. [Projet fédéral, actions éligibles et critères d'analyse](#)
3. [Montant et répartition de l'enveloppe du PSF de la F.F.TRI.](#)
4. [Calendrier](#)
5. [Compte Asso : code de subvention](#)
6. [Organisation : du dépôt des dossiers à l'évaluation](#)
7. [Les commissions ANS régionales et fédérale](#)
8. [Les autres subventions à solliciter sur la part territoriale \(PST\) et sur la part équipement](#)
9. [Articulation stratégie F.F.TRI / PSF / PST](#)
10. [Les autres subventions et la stratégie fédérale](#)
11. [Besoin d'aide ? Les outils : Fiches actions F.F.TRI. / Guides de l'ANS](#)
12. [Les logos à télécharger](#)

# Agence nationale du Sport : 2 missions principales



**La haute performance**



**accompagner les fédérations vers plus d'excellence**



**Jeux Olympiques / Jeux Paralympiques**

**Le développement des pratiques**



Corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques et aux équipements sportifs

garantir une pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires



**+ 3 millions de pratiquants d'ici 2024**

# Agence nationale du Sport : 2 missions principales



**La haute performance**



**accompagner les fédérations vers plus d'excellence**



**Jeux Olympiques / Jeux Paralympiques**



**Le développement des pratiques**



Corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux équipements sportifs

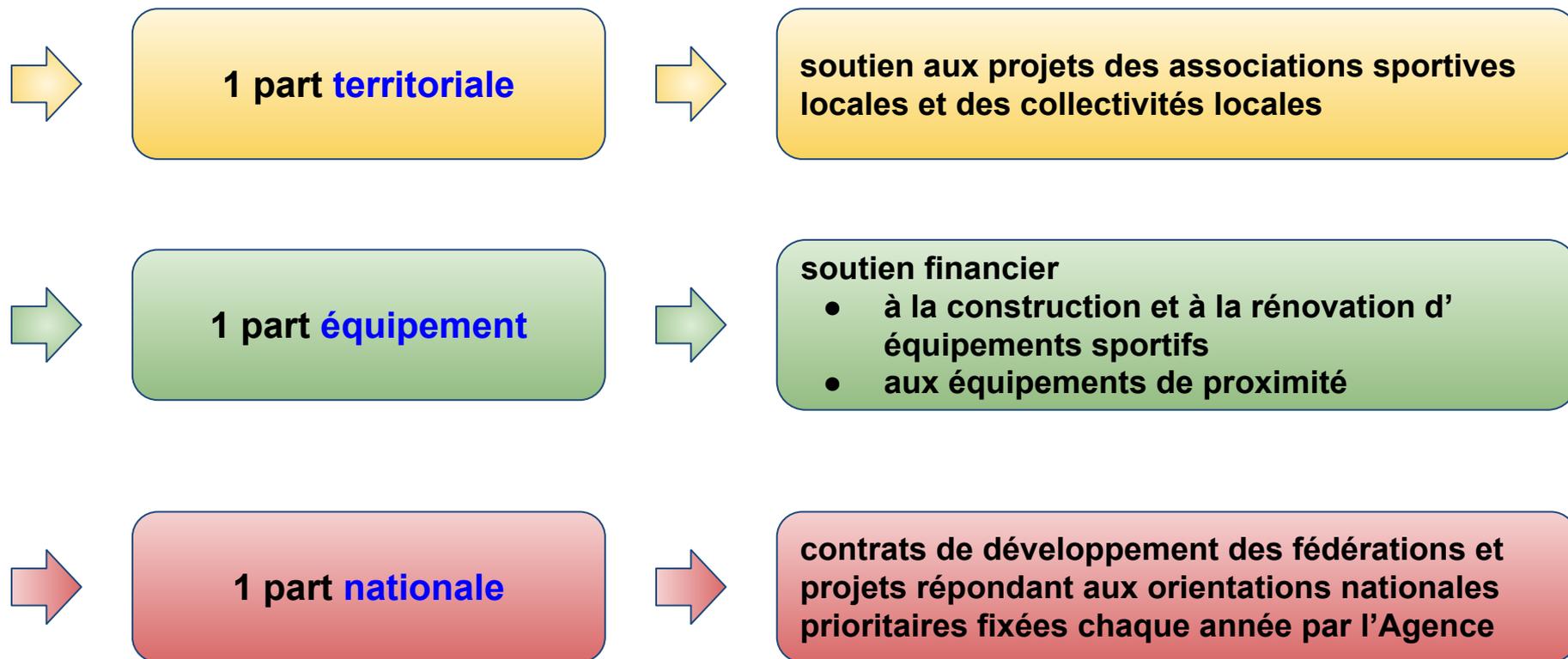
Permettre à chacun de pratiquer le sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires



**+ 3 millions de pratiquants d'ici 2024**

# Le développement des pratiques :

## Le développement des pratiques



# Le développement des pratiques :

Le développement  
des pratiques

1 part **territoriale**

soutien aux projets des associations sportives  
locales et des collectivités locales

1 part **territoriale**

soutien financier

- à la construction et à la rénovation d'équipements sportifs
- aux équipements de proximité

1 part **nationale**

développement des fédérations et  
p...ondant aux orientations nationales  
pri...es fixées chaque année par l'Agence

# La part territoriale : 157 M€ en 2022 [2021 -> 170,7 M€]

## Part territoriale

composée de 2 dispositifs complémentaires

### Projets Sportifs Territoriaux (PST)

correspondant aux crédits  
instruits au plan régional  
[par les DRAJES / SDJES]

76,1M€

[2021 -> 89,3M€]

### Projets Sportifs fédéraux (PSF)

correspondant aux crédits  
instruits par les fédérations  
dans le cadre de la  
déclinaison de leur stratégie  
fédérale

81 M€

[2021 -> 81,4M€]

# La part territoriale : 157 M€ en 2022 [2021 -> 170,7 M€]

## Part territoriale

composée de 2 dispositifs complémentaires

### Projets Sportifs Territoriaux (PST)

correspondant aux crédits instruits au plan régional [par les DRAJES / SDJES]

76,1M€

[2021 -> 89,3M€]

### Projets Sportifs fédéraux (PSF)

correspondant aux crédits instruits par les fédérations nationales dans le cadre de la déclinaison de leur stratégie fédérale

81 M€

[2021 -> 81,4M€]

# Les Projets Sportifs Fédéraux (PSF) : 81 M€

Instruction des demandes de subventions par les fédérations en fonction des orientations qu'elles auront fixées **dans le respect des directives de l'Agence**

**Sanctuariser les crédits attribués en 2021 à l'outremer**

avec possibilité de financer des projets liés à l'accèsion au sport de haut niveau ou à la prise en compte de frais de déplacement

**Flécher au moins 50% des crédits sur les clubs**

**Augmenter les crédits dédiés aux actions menées en QPV et ZRR**

**Augmenter les crédits dédiés à la féminisation de la pratique sportive**

**Augmenter les crédits dédiés à la pratique parasport**

**Crédits dédiés à l'accèsion au haut niveau inférieurs à 15%**

**Valider l'engagement à appliquer le pacte républicain**

**Garantir la transparence de la décision**

- attribution équitable aux associations quel que soit leur ressort géographique, en fonction de critères préalablement définis et partagés
- la commission ANS garantit l'indépendance des décisions et veille au respect des règles d'éthique, de déontologie et de transparence
- le Président de la commission d'éthique est membre de cette commission

**Assurer la promotion des actions financées**

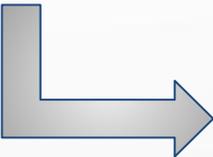
Utiliser le logo de l'Agence nationale du Sport  
Communiquer à l'Agence les actions les plus innovantes et exemplaires

**Articuler stratégie nationale & déclinaisons territoriales**



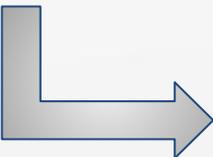
# Articuler stratégie nationale & déclinaisons territoriales

⇒ cohérence et complémentarité de la stratégie de développement nationale avec le projet sportif fédéral (PSF) ou la stratégie territoriale de labellisation, ainsi qu'avec les actions soutenues au titre des projets sportifs territoriaux (PST)



## Privilégier les actions visant à corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques

- pratique féminine
- pratique des personnes en situation de handicap (notamment les jeunes)
- programmes sport santé et sport éducation



## Privilégier les actions renforçant la lutte contre les dérives et les violences dans le sport

- discriminations, LGTphobies, séparatisme et radicalisation...
- harcèlement, violences physiques et sexuelles



## Développer l'accès territorial au sport de haut niveau (structures du Projet de Performance Fédérale) : maximum 15% de l'enveloppe

Pour les disciplines reconnues de haut niveau uniquement :

- **actions sportives** : stages, regroupements, déplacements de sélections et campagnes de détection
- **encadrement** : vacances et formations ;
- **optimisation de l'entraînement** : matériels légers, prestations de services, prestations paramédicales.



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Projet fédéral, actions éligibles et critères d'analyse

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Le projet fédéral



# Modalités 1/2

## Ligues

## Comités départementaux

## Clubs

Nombre de projets listés dans cette note pouvant être déposés

**3**  
+2 projets accession territoriale haut niveau \*

**2**

**2**  
+ 2 projets accession territoriale haut niveau \*

\* Projets accession territoriale haut niveau

\* uniquement pour les ligues qui disposent d'un centre régional d'entraînement inscrit dans le PPF (Ligue Bourgogne-Franche-Comté (Besançon) - Ligue Grand-Est (CREPS de Reims) - Ligue Centre – Val de Loire (Orléans) - Ligue Guadeloupe (CREPS Antilles Guyane – Guadeloupe)) et pour les clubs labellisés "Club Excellence Jeune" inscrits dans le PPF (METZ TRIATHLON, ISSY TRIATHLON, POISSY TRIATHLON, VALENCE TRIATHLON)

Subvention minimale pouvant être versée par structure

**1500€**

Ce seuil est abaissé à 1 000 € pour les structures dont le siège social se situe en zone de revitalisation rurale (ZRR) ou dans une intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) rural ou dans un bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR

Subvention maximale pouvant être versée par structure

**50.000€**

**20.000€**

**8.000€**

(hors subvention accession haut niveau)

Limitée à 50.000€ pour la région

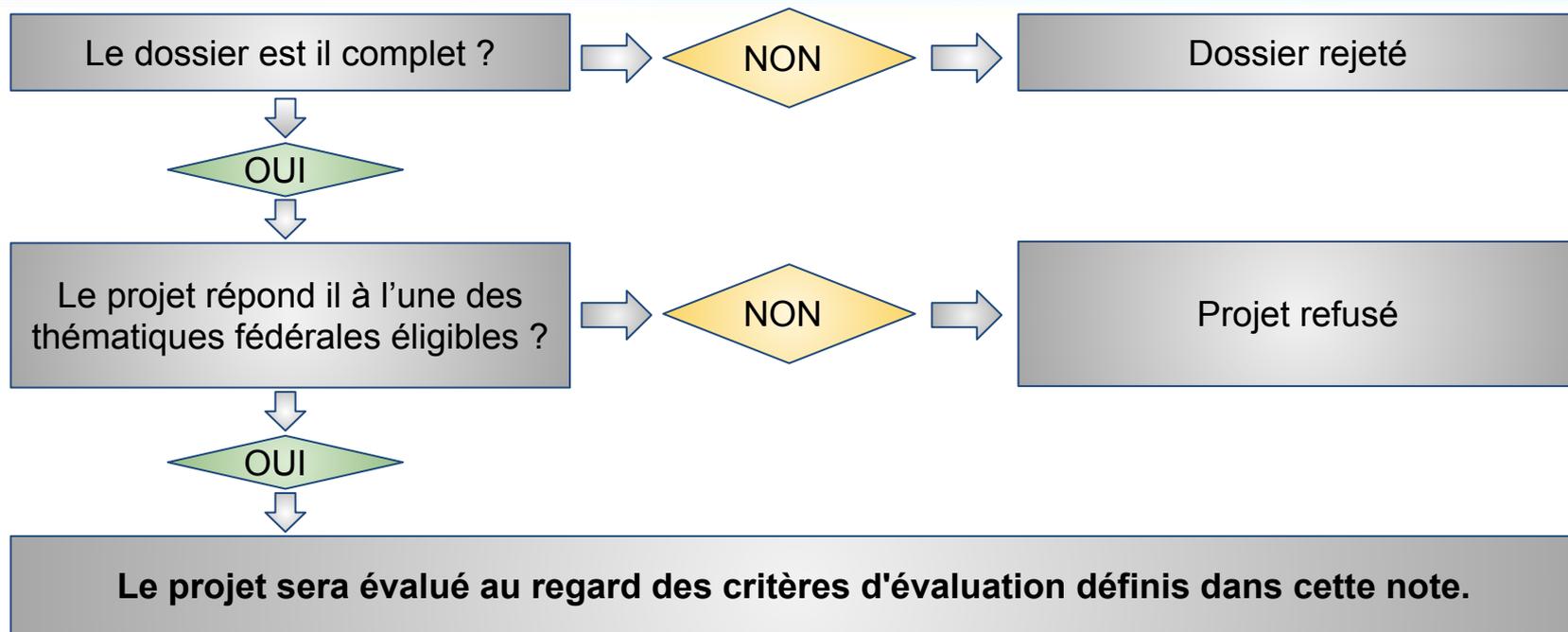
Taux maximum de subventionnement

**75%** du coût prévisionnel de l'action  
(dans la limite du montant maximal de subvention ci-dessus)

# Modalités 2/2

	Ligues	Comités départementaux	Clubs
Nombre de projets listés dans cette note pouvant être déposés	3 +2 projets accession territoriale haut niveau *	2	2 +2 projets accession territoriale haut niveau *
Projet territorial	<b>Rédiger ou mettre à jour le projet territorial et le transmettre à la fédération</b> 		
Nouveauté	Nécessité de prendre connaissance du <b>contrat d'engagement républicain</b> et de cocher la case correspondante sur LE COMPTE ASSO		
Exclusions	Le haut niveau (hors accession territoriale au haut niveau) et les dépenses d'investissement (achat > 500€ HT unitaire)		

# Les critères d'analyse des projets



**Pour les ligues et les comités départementaux**, la F.F.TRI. tiendra également compte

- de la **cohérence** et de la **complémentarité** des dossiers Ligues et Comités départementaux d'une même région
- du niveau de **fonds propres** des structures
- du dépôt d'un **dossier dans le cadre du PST** (copie à fournir ou à déposer dans le compte Asso cf rubrique "champ autre")

**Pour les clubs**, les ligues tiendront compte

- du niveau de **fonds propres** des structures
- du dépôt d'un **dossier dans le cadre du PST** (copie à fournir à la ligue ou à déposer dans le compte Asso cf rubrique "champ autre")

# 3 actions pour les ligues régionales

Thématique ANS	Actions éligibles	Critères d'évaluation des actions
<p><b>Développer la pratique</b></p>	<p>Actions favorisant la féminisation de l'encadrement, des instances dirigeantes, et des commissions, notamment envers les jeunes femmes</p>	<p>Nombre de femmes formées Nombre de femmes engagées dans les instances Taux de licenciées</p>
	<p>Structuration de l'accueil des personnes en situation de handicap : organisation de stages/actions de découverte ou de perfectionnement, de préparation, notamment pour les jeunes</p>	<p>Nombre de para triathlètes concernés Nombre de licenciés en paratriathlon Participation au challenge national des ligues</p>
	<p>Organisation de formation d'intervenants SRAV (module disponible)</p>	<p>Nombre de formations SRAV organisées Nombre d'intervenants SRAV formés</p>
	<p>Organisation du module Raid de la formation BF2</p>	<p>Nombre d'éducateurs formés Nombre d'éducatrices formées</p>
<p><b>Promotion du sport santé</b></p>	<p>Organisation du module "Coach triathlon santé de niveau 1" de la formation BF2</p>	<p>Nombre de formations organisées Nombre d'éducateurs formés Nombre de clubs santé référencés</p>

# 2 actions supplémentaires pour les ligues\*

## \* Ligues concernées :



- Ligue Bourgogne-Franche-Comté (Besançon)
- Ligue Grand-Est (CREPS de Reims)
- Ligue Centre – Val de Loire (Orléans)
- Ligue Guadeloupe (CREPS Antilles Guyane – Guadeloupe)

Thématique ANS	Actions éligibles	Critères d'évaluation des actions
<b>Développer l'accession territoriale au sport de haut niveau</b>  uniquement pour les ligues disposant d'un CRE inscrit au programme d'accession de niveau territorial du Projet de Performance Fédérale (PPF)	<b>Item PPF-entraînement :</b>  <b>Optimisation de l'entraînement</b> (achat possible de matériels légers <500 € HT / unitaire dans le cadre d'un projet spécifique)	<b>Nature du matériel acheté</b> <b>Nombre de sportifs accompagnés</b> <b>Type de public destinataire ou utilisateur du matériel</b>
	<b>Item PPF-actions sportives :</b>  <b>Évaluations physiologiques</b>	<b>Nombre de sportifs accompagnés</b> <b>Nombre et type d'évaluations physiologiques</b>
	<b>Item PPF-encadrement:</b>  <b>Accompagnement spécifique par des prestataires externes</b> (nutrition, analyse du mouvement....)	<b>Nombre de sportifs accompagnés</b> <b>Nombre d'interventions de prestataires spécifiques</b>

# 2 actions pour les comités départementaux

Thématique ANS	Actions éligibles	Critères d'évaluation des actions
<b>Développer la pratique</b>	<b>Actions favorisant la féminisation de l'encadrement, des instances dirigeantes, et des commissions, notamment envers les jeunes femmes</b>	<b>Nombre de femmes formées Nombre de femmes engagées dans les instances Taux de licenciées</b>
	<b>Organisation d'actions de découverte des disciplines enchaînées et notamment en QPV et ZRR (l'achat cumulé de matériel sera plafonné à 1000€) pour favoriser un investissement pérenne dans l'activité</b>	<b>Nombre d'actions réalisées Nombre de QPV et ZRR touchés Nombre de nouvelles licences</b>
	<b>Organisation de formation d'intervenants SRAV (module disponible)</b>	<b>Nombre de formations SRAV organisées Nombre d'intervenants SRAV formés</b>
	<b>Organisation d'actions de découverte des disciplines enchaînées pour les personnes en situation de handicap, notamment pour les jeunes</b>	<b>Nombre d'actions réalisées Nombre de QPV et ZRR touchés Nombre de personnes concernées Référencement sur handiguide <a href="https://www.handiguide.sports.gouv.fr/">https://www.handiguide.sports.gouv.fr/</a></b>

# 2 actions pour les clubs

Thématique ANS	Actions éligibles	Critères d'évaluation des actions
<p><b>Développer la pratique</b></p>	<p>Création d'une école labellisée de triathlon ou de raid multisports</p>	<p>Labellisation de l'école Nombre d'enfants licenciés</p>
	<p>Développement des écoles de triathlon au travers de partenariat(s) avec l'enseignement scolaire, d'autres fédérations et les collectivités</p>	<p>Labellisation de l'école Nombre d'enfants licenciés Nombre de conventions signées</p>
	<p>Organisation d'une action de découverte des disciplines enchaînées pour les personnes en situation de handicap, si possible pour les jeunes, et si possible en QPV et ZRR</p>	<p>Nombre d'actions réalisées Nombre de QPV et ZRR touchés Nombre de personnes concernées Référencement sur handiguide <a href="https://www.handiguide.sports.gouv.fr/">https://www.handiguide.sports.gouv.fr/</a></p>
	<p>Organisation d'une action de découverte des disciplines enchaînées à destination des femmes et des jeunes filles, et si possible en QPV et ZRR</p>	<p>Nombre d'actions réalisées Nombre de QPV et ZRR touchés Nombre de femmes concernées</p>
	<p>Proposition de créneaux "famille"</p>	<p>Nombre de créneaux « famille » / semaine Nombre de familles concernées Ratio hommes / femmes Ratio adultes / enfants</p>
	<p>Organisation de formation d'intervenants SAVOIR ROULER À VÉLO (module disponible)</p>	<p>Nombre de formations SRAV organisées Nombre d'intervenants SRAV formés Saisie des actions réalisées sur <a href="#">« SRAV Je déclare une intervention »</a></p>
<p><b>Promouvoir le sport santé</b></p>	<p>Mise en place de l'opération "Rentrée-Bougez" à la rentrée de septembre : lutte contre la sédentarité, remise en forme, accueil de nouveaux licenciés si possible en QPV/ZRR</p>	<p>Nombre de personnes accueillies Nombre de personnes touchées issues des QPV et ZRR Nombre de licences générées</p>

# 2 actions supplémentaires pour les clubs éligibles \*

## \* clubs concernés :



- Issy Triathlon
- Metz Triathlon
- Poissy Triathlon
- Valence Triathlon

Thématique ANS	Actions éligibles	Critères d'évaluation des actions
<b>Développer l'accession territoriale au sport de haut niveau</b> (uniquement pour les structures territoriales du Projet de Performance Fédérale et uniquement pour les disciplines reconnues de haut niveau)	<b>Item PPF-optimisation de l'entraînement :</b>  <b>Optimisation de l'entraînement</b> (achat possible de matériels légers <500 € HT / unitaire dans le cadre d'un projet spécifique)	<b>Nature du matériel acheté</b> <b>Nombre de sportifs accompagnés</b> <b>Type de public destinataire ou utilisateur du matériel</b>
	<b>Item PPF- actions sportives :</b>  <b>Organisation de déplacements sur des épreuves nationales sur lesquels un ou plusieurs jeunes de la structure sont inscrits</b>	<b>Nombre de jeunes concernés</b> <b>Lieu et type de label</b>
	<b>Item PPF- actions sportives :</b>  <b>Organisation d'un stage pour les jeunes qui se sont qualifiés aux championnats de France Jeunes de Triathlon et/ou Duathlon</b> (année N ou N-1)	<b>Nombre de jeunes concernés</b> <b>Durée du stage</b>



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Montant et répartition de l'enveloppe du PSF de la F.F.TRI.

---

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**577 100 € \***

hors Corse et Nouvelle-Calédonie

**dont 59 074 €**  
sanctuarisés pour l'Outre Mer

dont 24 491 € pour la Réunion

dont 24 531€ pour la Guadeloupe

dont 10 052€ pour la Martinique

\* une enveloppe complémentaire, dont le montant sera connu prochainement, sera allouée à la F.F.TRI.

# Le PSF de la F.F.TRI. : 577 100€

[2021 -> 621 800 € dont Plan France Relance]  
[2020 -> 472 016 €]

		Enveloppe clubs	Enveloppe Ligues / Comités Départementaux	Enveloppe accession haut niveau
Métropole	AUVERGNE RHONE ALPES	32 610 €	<b>220 161 €</b>	<b>38 852 €</b>
	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	12 228 €		
	BRETAGNE	14 621 €		
	CENTRE VAL DE LOIRE	9 725 €		
	GRAND EST	23 229 €		
	HAUTS DE FRANCE	21 274 €		
	ILE DE FRANCE	39 241 €		
	NORMANDIE	13 004 €		
	NOUVELLE AQUITAINE	26 922 €		
	OCCITANIE	21 458 €		
	PAYS DE LA LOIRE	19 654 €		
	PROVENCE ALPES COTE D AZUR	25 047 €		
Outre Mer	GUADELOUPE	12 265 €	7 835 €	<b>4 431 €</b>
	MARTINIQUE	5 026 €	5 026 €	
	REUNION	12 245 €	12 246 €	
<b>TOTAL</b>		<b>288 549 €</b>	<b>245 268 €</b>	<b>43 283 €</b>
<b>577 100 €</b>				



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Calendrier

---

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Campagne 2022 : calendrier clubs

Date de début de dépôt des dossiers

Date de fin



Mise à jour de vos données possible

Les demandes de subvention sont à effectuer sur la plateforme nationale

**Le Compte Asso**

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>



**Club à multi affiliations**

une seule demande de subvention pour une même action

⇒ choix d'affiliation à faire

# Campagne 2022 : calendrier ligues et comités dép.



Mise à jour de vos données possible

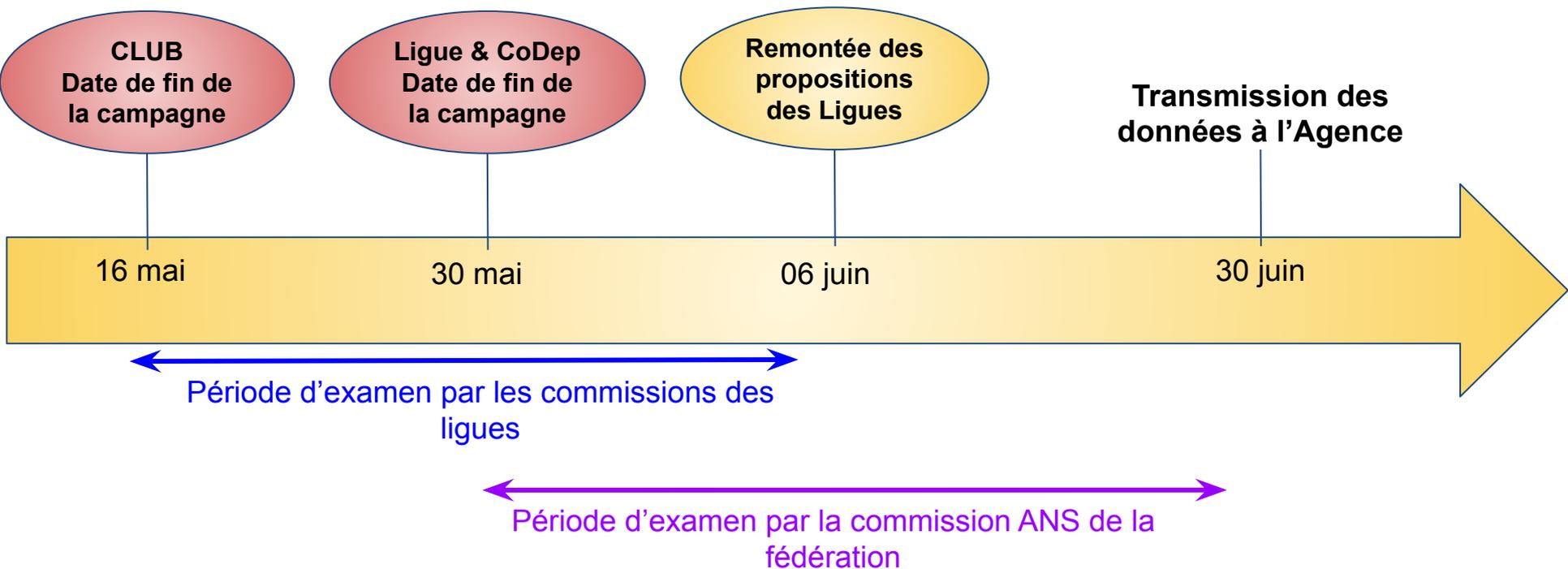
Les demandes de subvention sont à effectuer sur la plateforme nationale

**Le Compte Asso**

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>



# Calendrier d'instruction





FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Compte Asso : code de subvention

---

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Le compte Asso : codes subvention (clubs)

Libellé subvention	Code
FFTriathlon - <b>Auvergne-Rhône-Alpes</b> - Projet sportif fédéral	<b>1606</b>
FFTriathlon - <b>Bourgogne-Franche-Comté</b> - Projet sportif fédéral	<b>1607</b>
FFTriathlon - <b>Bretagne</b> - Projet sportif fédéral	<b>1608</b>
FFTriathlon - <b>Centre-Val de Loire</b> - Projet sportif fédéral	<b>1609</b>
FFTriathlon - <b>Grand Est</b> - Projet sportif fédéral	<b>1610</b>
FFTriathlon - <b>Hauts-de-France</b> - Projet sportif fédéral	<b>1611</b>
FFTriathlon - <b>Île-de-France</b> - Projet sportif fédéral	<b>1612</b>
FFTriathlon - <b>Normandie</b> - Projet sportif fédéral	<b>1613</b>
FFTriathlon - <b>Nouvelle Aquitaine</b> - Projet sportif fédéral	<b>1614</b>
FFTriathlon - <b>Occitanie</b> - Projet sportif fédéral	<b>1615</b>
FFTriathlon - <b>Pays de la Loire</b> - Projet sportif fédéral	<b>1616</b>
FFTriathlon - <b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b> - Projet sportif fédéral	<b>1617</b>
FFTriathlon - <b>Guadeloupe</b> - Projet sportif fédéral	<b>1618</b>
FFTriathlon - <b>Martinique</b> - Projet sportif fédéral	<b>1619</b>
FFTriathlon - <b>La Réunion</b> - Projet sportif fédéral	<b>1621</b>

Un **code spécifique de subvention** doit être renseigné en fonction de votre région d'appartenance.

# Le compte Asso : code subvention “national”

Code national à utiliser uniquement par :

- les **ligues régionales**
- les **comités départementaux**
- les **4 clubs “Excellence Jeune”** (Issy Triathlon, Metz Triathlon, Poissy Triathlon, Valence Triathlon) ⇒ **uniquement pour les actions “accession territoriale haut niveau”** (pour les autres actions, il faut utiliser le code de la ligue concernée)

Libellé subvention	Code
FFTriathlon - <b>France</b> - Projet sportif fédéral	<b>1605</b>

# Contacts des référents ligues

Des référents ont été désignés pour chaque ligue afin de vous aider dans vos démarches de demandes de subvention. Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre référent ligue :

- Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon : [directeuraura@fftri.com](mailto:directeuraura@fftri.com)
- Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Triathlon: [emmanuel.duthoit@lbfctriathlon.fr](mailto:emmanuel.duthoit@lbfctriathlon.fr)
- Ligue Bretagne de Triathlon : [traverspascal56@gmail.com](mailto:traverspascal56@gmail.com)
- Ligue Centre-Val de Loire de Triathlon [ctl.triathlon.centre@gmail.com](mailto:ctl.triathlon.centre@gmail.com)
- Ligue Grand Est de Triathlon : [nicolasduchemin@triathlongrandest.fr](mailto:nicolasduchemin@triathlongrandest.fr)
- Ligue Hauts-de-France de Triathlon : [cyril.chambelland@triathlonhdf.fr](mailto:cyril.chambelland@triathlonhdf.fr)
- Ligue Île-de-France de Triathlon : [yannick.petit@idftriathlon.com](mailto:yannick.petit@idftriathlon.com)
- Ligue Normandie de Triathlon : [ligue1920@orange.fr](mailto:ligue1920@orange.fr)
- Ligue Nouvelle Aquitaine de Triathlon : [communication@triathlonlna.fr](mailto:communication@triathlonlna.fr)
- Ligue Occitanie de Triathlon : [t.amo@triathlonoccitanie.com](mailto:t.amo@triathlonoccitanie.com)
- Ligue Pays de la Loire de Triathlon : [contact.administratif@liguetriathlonpdl.fr](mailto:contact.administratif@liguetriathlonpdl.fr)
- Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Triathlon : [vpaoli@triathlonpaca.com](mailto:vpaoli@triathlonpaca.com)
- Ligue Guadeloupe de Triathlon : [felix.dinane@wanadoo.fr](mailto:felix.dinane@wanadoo.fr)
- Ligue Martinique de Triathlon : [lrmartinique@fftri.com](mailto:lrmartinique@fftri.com)
- Ligue Réunion de Triathlon : [ctl.liguetriathlon974@gmail.com](mailto:ctl.liguetriathlon974@gmail.com)



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Organisation : du dépôt des dossiers à l'évaluation

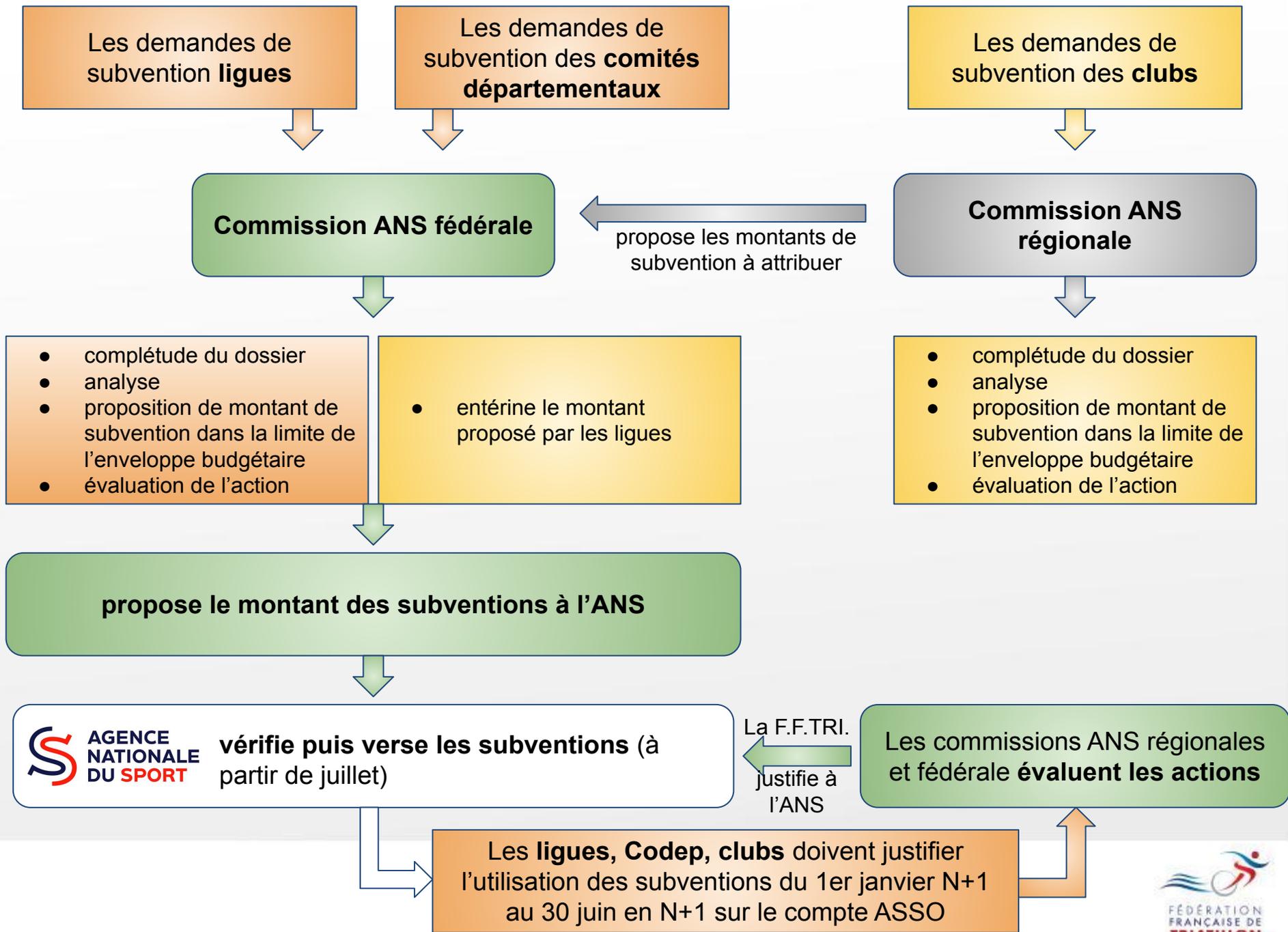
---

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Obligatoire : évaluation des actions 2021

**Chaque association doit justifier l'utilisation des subventions obtenues en 2021 avant le 30 juin 2022.**

**Le “compte rendu financier de subvention” (CRF) doit être obligatoirement renseigné en ligne via [Le Compte Asso](#)**

Guide ANS  
[Déposer un compte rendu financier](#)



**Vous devez téléverser impérativement les factures**

(achat matériel, prestation...) **et autres pièces justificatives**

(fiche de paie des intervenants salariés, photos du dispositif, coupures de presse...)



# Obligatoire : évaluation des actions 2021



## Téléversez impérativement les factures et autres pièces justificatives dans la rubrique “LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES”

Vous ne pouvez charger ici qu'un seul document. Il est conseillé si vous souhaitez joindre plusieurs documents de **les fusionner au sein d'un dossier .zip**.

### LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Type	Origine	Nom	Date de production / Chargement	Année de validité	Commentaires	Actions
Autre	Aucun document de ce type trouvé.				Déposez ce nouveau document.	

← PRÉCÉDENT

SUIVANT →

#### A PROPOS

Présentation du service  
Données personnelles

#### OUVERTURE DES DONNÉES

DataAsso  
Data.gouv.fr  
Données ouvertes

#### ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance  
Contact  
FAQ

Besoin d'aide ?



Version: 1.17.1

[Vie-publique.fr](#) - [Legifrance.gouv.fr](#) - [Data.gouv.fr](#) - [Gouvernement.fr](#) - [France.fr](#)



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Les commissions ANS régionales et fédérale

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# La commission d'attribution (F.F.TRI.)

**Garantir une attribution équitable aux associations  
et la transparence de la décision**

Le Conseil d'Administration a validé la mise en place d'une commission d'attribution



- décisionnelle
- composée de 6 personnes minimum, licenciées ou non, nommées par le Président fédéral (y compris parmi les membres du CA fédéral, les Présidents de Ligue, les salariés fédéraux et régionaux, les membres de la Direction Technique Nationale), dont le Président du Comité d'Ethique.



# Rôle de la commission d'attribution (F.F.TRI.)

- entériner le montant des subventions proposées par les commissions régionales sur les demandes formulées par les clubs
- analyser les projets déposés par les ligues régionales, les comités départementaux et proposer le montant des subventions à leur allouer
- analyser les projets “accession territoriale haut niveau” déposés par les 4 clubs labellisés “Club Excellence Jeune” inscrits dans le PPF : METZ TRIATHLON, ISSY TRIATHLON, POISSY TRIATHLON, VALENCE TRIATHLON
- avant la campagne de demande de subvention N+1, évaluer les actions subventionnées réalisées par les ligues régionales et les comités départementaux

# Les commissions régionales d'attribution (Ligue)

**Garantir une attribution équitable aux associations  
et la transparence de la décision**



- 3 personnes minimum, en respectant un équilibre bénévoles / salariés
- composition décidée par la ligue
- fonctionnement décidé par la ligue
- obligation de se réunir avant la commission d'attribution fédérale

La ligue doit communiquer à la F.F.TRI. la liste des membres de la commission (pour transmission à l'ANS)



# Rôle des commissions régionales d'attribution

- Accompagner les clubs
- Vérifier la complétude des dossiers déposés par les clubs
- Analyser les projets déposés par les clubs et proposer le montant des subventions à leur allouer (hors projets "accession territoriale haut niveau" déposés par les 4 clubs labellisés "Club Excellence Jeune" inscrits dans le PPF : METZ TRIATHLON, ISSY TRIATHLON, POISSY TRIATHLON, VALENCE TRIATHLON)
- Avant la campagne de demande de subvention N+1, évaluer les actions subventionnées réalisées par les clubs
  - Pour chaque subvention, la commission devra émettre une appréciation en indiquant si l'action réalisée répond bien à ses besoins ou à ses attentes. Elle devra indiquer les cas pour lesquels la non utilisation de tout ou partie de la subvention ou l'utilisation non conforme de la subvention sera avérée, afin que l'Agence nationale du Sport puisse procéder à la demande de reversement de ladite subvention

La commission devra communiquer à la F.F.TRI. ses comptes-rendus (pour transmission à l'ANS)

# Proposition de compte-rendu type 2022 (pour les commissions régionales)

**Titre-Date:** Commission régionale d'attribution pour la campagne PSF 2022

- 1) Membres présents et fonctions
- 2) Etat des lieux : nombre de clubs demandeurs - nombre d'actions - sommes demandées / enveloppe régionale
- 3) Rappel principes instruction : taux de financement, modalités, seuils
- 4) Déroulement de l'instruction : joindre fichier Excel avec les sommes proposées
- 5) Retour des membres de la commission : participation, avis, implication
- 6) Conseils aux porteurs de projets

Signature du/de la président(e)

# Proposition de compte-rendu type pour les bilans 2021 (pour les commissions régionales)

**Titre-Date:** Commission régionale d'attribution pour la campagne PSF - bilan 2021

- 1) Membres présents et fonctions
- 2) Bilan des actions 2021
- 3) Déroulement de l'évaluation : joindre fichier excel avec les actions, les sommes accordées et les commentaires liées à l'étude du bilan / action
- 4) Retour des membres de la commission : participation, avis, implication
- 5) Points de vigilance à intégrer dans le cadre de la campagne future

Signature du/de la président(e)



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Les autres subventions à solliciter sur la part territoriale (PST)

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Les Projets Sportifs Territoriaux (PST) : 76,1 M€

Ces enveloppes sont gérées / instruites par les DRAJES/SDJES, nous vous invitons à solliciter vos référents territoriaux pour un accompagnement.

37 M€ pour l'**emploi et l'apprentissage** + 24,1 M€ **1 jeune 1 solution**

3 M€ pour « **Aisance aquatique** » / « **J'apprends à nager** »

1,5M€  
J'apprends à nager – Stages d'apprentissage de la natation pour les 6-12 ans

1,5 M€ Aisance aquatique – Stages d'apprentissage de l'Aisance aquatique pour les 4-6 ans - Formation à l'encadrement

7,5 M€ pour les actions liées à la **lutte contre les dérives dans le sport**, à la **promotion de la santé par le sport**, le **Savoir Rouler à Vélo...**

4,5 M€ pour les territoires ultramarins faisant l'objet de dispositions particulières (Corse, Polynésie française, Wallis et Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie)

# Campagne des PST dans les régions

RÉGIONS	Dates limites dépôt demandes	LIENS
Auvergne-Rhône-Alpes	30 juin 30 mai pour l'emploi	<a href="#">Accès campagne AURA</a> <a href="#">Contacts</a>
Bourgogne-Franche-Comté	13 juin 22 août pour l'emploi	<a href="#">Accès campagne BFC</a> <a href="#">Contacts</a>
Bretagne	29 mai 3 juillet pour l'emploi	<a href="#">Accès campagne BZH</a> <a href="#">Contacts</a>
Centre-Val de Loire	<b>11 avril</b>	<a href="#">Accès campagne CVL</a> <a href="#">Contacts</a>
Grand Est	30 mai 31 août pour l'emploi	<a href="#">Accès campagne GE</a> <a href="#">Contacts</a>
Hauts-de-France	22 mai 27 mai (emploi) - 15 août (apprent.)	<a href="#">Accès campagne HDF</a> <a href="#">Contacts</a>
Île-de-France	4 mai	<a href="#">Contacts</a>
Normandie	18 mai 6 septembre selon les demandes	<a href="#">Accès campagne NOR</a> <a href="#">Contacts</a>
Nouvelle Aquitaine	30 mai 31 juillet pour l'apprentissage	<a href="#">Accès campagne NA</a> <a href="#">Contacts</a>

# Campagne des PST dans les régions

RÉGIONS	Dates limites dépôt demandes	LIENS
Occitanie	<b>29 avril</b>	<a href="#">Accès campagne OCC</a> <a href="#">Contacts</a>
Pays de la Loire	<b>25 avril</b> 23 mai (ESQ)	<a href="#">Accès campagne PDL</a> <a href="#">Contacts</a>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12 juin 26 août pour l'emploi	<a href="#">Accès campagne PACA</a> <a href="#">Contacts</a>
Corse	date non connue, rapprochez vous de votre DRAJES	<a href="#">Contacts</a>
Guadeloupe	date non connue, rapprochez vous de votre DRAJES	<a href="#">Contacts</a>
Martinique	date non connue, rapprochez vous de votre DRAJES	<a href="#">Contacts</a>
Nouvelle Calédonie	date non connue, rapprochez vous de votre DJES	<a href="#">Contacts</a>
Réunion	date non connue, rapprochez vous de votre DRAJES	<a href="#">Contacts</a>

# Comparatif PST / PSF

LIGUES	PST	PST JAN/AA	TOTAL PST *	PSF F.F.TRI. clubs
Auvergne-Rhône-Alpes	534 000€	310 000€	844 000€	32 770€
Bourgogne-Franche-Comté	333 000€	132 000€	465 000€	12 288€
Bretagne	221 000€	100 000€	321 000€	14 693€
Centre Val-de-Loire	209 000€	116 000€	325 000€	9 773€
Grand-Est	394 000€	214 000€	608 000€	23 343€
Hauts-de-France	692 000€	252 000€	944 000€	21 379€
Ile-de-France	1 144 000€	500 000€	1 614 000€	39 434€
Normandie	468 000€	118 000€	586 000€	13 068€
Nouvelle-Aquitaine	563 000€	264 000€	827 000€	27 054€
Occitanie	540 000€	310 000€	850 000€	21 563€
Pays de la Loire	312 000€	110 000€	422 000€	19 751€
Provence-Alpes-Côte-D'Azur	357 000€	304 000€	661 000€	25 170€



\* Hors emploi

# Les aides à solliciter

**Demandes à faire aux titres des Projets sportifs territoriaux PST**

→ **DRAJES/SDJES**

**Demandes à faire au titre de l'enveloppe EQUIPEMENT**

→ **DRAJES/SDJES**

**Demandes à faire au titre de l'enveloppe ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ**

→ **DRAJES/SDJES**

- SRAV : stage jeunes
- Dérives / Violences sexuelles
- Aisance Aquatique
- J'apprends à nager
- Emploi / apprentissage / "1 jeune 1 solution"

- Equipements sportifs en faveur des personnes en situation de handicap

- Bassin mobile
- Salles connectées



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Articulation stratégie F.F.TRI. / PSF / PST

---

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Projets Sportifs Territoriaux et professionnalisation

## STRATÉGIE NATIONALE F.F.TRI.

- Formation professionnelle : DEJEPS
- Accompagnement territorial avec les facultés et les CREPS pour travailler sur un UCC triathlon
- Recruter un ESQ "professionnalisation" pour accompagner les structures
- Diagnostiquer les structures en capacité de créer des emplois pérennes

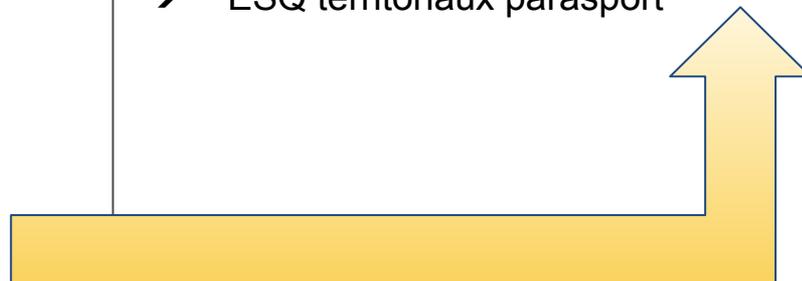
**Aide au titre du Projet sportif  
(PSF F.F.TRI.)**

→ Pas d'action éligible

**Aide au titre des Projets  
sportifs territoriaux (PST via  
DRAJES/SDJES)**

## ***Soutien à la professionnalisation***

- Emploi classique
- Apprentissage
- "1 jeune, 1 solution"
- ESQ territoriaux parasport



# PST et Lutte contre les dérives, les violences

## STRATÉGIE NATIONALE F.F.TRI.

Plan de prévention contre les violences :

- Sensibilisation de tous les acteurs nationaux ;
- Formation : module dès le 1er niveau de formation fédérale
- Contrôle : procédure de traitement des signalements, contrôle honorabilité

**Aide au titre du Projet sportif  
(PSF F.F.TRI.)**

Pas d'action éligible

- Mais principe lutte contre violence/dérive pris en compte dans toutes les demandes
- Actions fédérales pour les clubs

**Aide au titre des Projets  
sportifs territoriaux (PST via  
DRAJES/SDJES)**

***Renforcement contre les dérives et les  
violences dans le sport, notamment  
sexuelles.***

- Mener une action spécifique au niveau de la ligue, du CoDep, d'un club pour de la sensibilisation, prévention, formation ...
- Se rattacher à un dispositif local existant...

# Projets Sportifs Territoriaux et SRAV

## STRATÉGIE NATIONALE F.F.TRI.

- Partenaire titre et actrice du plan national SRAV
- Signature de la convention partenaire premium avec le ministère
- Accompagnement de la mise en oeuvre de sessions SRAV pour les jeunes
- Formation des intervenants SRAV

### Aide au titre du Projet sportif (PSF F.F.TRI.)

- Formation intervenants SRAV : module de formation 2 jours clé en main, à destination des éducateurs généralistes et des collectivités....

### Aide au titre des Projets sportifs territoriaux (PST via DRAJES/SDJES)

### *Soutien au SRAV*

- Mettre en place des sessions SRAV : les éducateurs F.F.TRI. peuvent intervenir dans les clubs, en périscolaire, en extrascolaire...

# PST - Prévention des noyades et aisance aquatique

## STRATÉGIE NATIONALE F.F.TRI.

- F.F.TRI. tête de réseau pour la formation d'éducateurs à la pédagogie de l'aisance aquatique sur l'ensemble du territoire (lauréate de l'appel à projet national de l'ANS)
- Création d'une licence 4-6 ans
- Accompagnement sur la mise en place des dispositifs AA / JAN au travers de fiche action
- Déploiement de programmes sur des bassins mobiles

**Aide au titre du Projet sportif (PSF F.F.TRI)**

→ Pas action éligible

**Aide au titre des Projets sportifs territoriaux (PST via DRAJES/SDJES)**

***Renforcer le plan de prévention des noyades et le développement de l'aisance aquatique***

- Aisance aquatique : dispositif apprentissage 4 - 6 ans
- J'apprends à nager : dispositif d'apprentissage 6-12 ans



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Les autres subventions et la stratégie fédérale

---

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# La part équipement : 34 M€

Ces enveloppes sont gérées / instruites par les DRAJES/SDJES, nous vous invitons à solliciter vos référents territoriaux pour un accompagnement.

12M€ pour le **Plan Aisance Aquatique** (hors bassin mobile)

8M€ pour **Plan de développement des équipements sportifs en outre-mer et en Corse**

(pour les constructions et rénovations lourdes d'équipements structurants - hors piscines)

2M€ pour les équipements sportifs en faveur des personnes en situation de **handicap** : acquisition de matériels lourds et projets de constructions ou de mise en accessibilité d'équipements dès lors qu'une pratique encadrée est identifiée

12M€ pour les **équipements sportifs de niveau local**

hors outre-mer et Corse

# Les équipements de proximité : 96 M€

Ces enveloppes sont gérées / instruites par les DRAJES/SDJES, nous vous invitons à solliciter vos référents territoriaux pour un accompagnement.

**Un volet national (15 M€)** pour les projets multiples (plusieurs équipements), voire multi-territoriaux (concernant plusieurs régions ou territoires ultramarins) portés par les régions, les départements, ainsi que les fédérations agréées par le Ministère des Sports, leurs structures déconcentrées (ligues régionales, comités départementaux) et les associations nationales à vocation sportive.

**Un volet régional/territorial (81 M€)** pour des projets individuels ou multiples (plusieurs équipements) ne concernant qu'une seule région ou un seul territoire ultramarin, portés par toute collectivité ou association à vocation sportive.

**Sont éligibles les équipements de proximité tels que :**

- (...)
- Bassins de natation mobiles ;
- Salles autonomes connectées et parcours de sport-santé connectés, etc

<https://www.agencedusport.fr/programme-des-equipements-sportifs-de-proximite>

# Articulation stratégie F.F.TRI. - Aides EQUIPEMENT

## STRATÉGIE NATIONALE F.F.TRI.

- Accompagnement au déploiement de programmes sur des bassins mobiles au travers de la formation des éducateurs
- Accompagnement des porteurs des projets spécifiques
- Programme d'équipement des structures au travers de la TRI IMMERSIVE ROOM pour favoriser la pratique santé, mixte et inclusive

### Aide au titre du Projet sportif (PSF F.F.TRI.)

- Actions de découverte des disciplines enchaînées pour les personnes en situation de handicap
- Actions de découverte et promotion des disciplines enchaînées
- Actions santé, bien-être, loisirs

### Aide ANS Equipement

- Equipements sportifs en faveur des personnes en situation de handicap : matériel lourd, constructions/mise en accessibilité

### Aide ANS Equipement de proximité

- Bassins mobiles
- Salles connectées

# Articulation stratégie F.F.TRI. - Aide ANS Fonds de soutien à la production audiovisuelle

## STRATÉGIE NATIONALE F.F.TRI.

***Faire découvrir, inciter à la pratique du triathlon et des disciplines enchaînées pour toutes et tous dans le respect de l'intégrité sportive.***

- Production d'images du championnat de France des clubs en mettant en avant la pratique féminine et le paratriathlon de haut-niveau
- Production et diffusion de capsules vidéos pour promouvoir nos disciplines, nos épreuves et faire découvrir tous les acteurs de la fédération : triathlètes, clubs, organisateurs, éducateurs, arbitres....

### Aide ANS "Fonds de soutien production audiovisuelle"

- Exposition de disciplines ou d'évènements :  
*Disciplines peu médiatisées, émergentes*  
*Pratiques féminines*  
*Parasport*  
*Impact du sport contre les dérives*
- Obligation d'être mandaté par la F.F.TRI.



# Articulation stratégie F.F.TRI. - Aide ANS Transformation numérique des fédérations

La F.F.TRI. entame sa transformation digitale pour

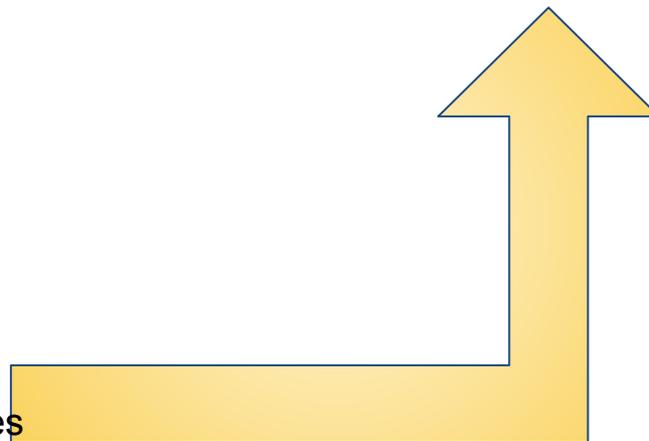
## ***DIFFUSER - SERVIR - CONQUÉRIR***

En 2022, refonte de la plateforme numérique :

- Services aux organisateurs : calendriers, inscriptions, pass'compet...
- Services aux clubs et pratiquants : Class TRI, Pass'club...
- Création de communautés (arbitres, éducateurs, santé ...) avec services personnalisés et authentification unique sur l'ensemble des services proposés (SSO)
- WIKITRI : plus de pratiques

### **Aide ANS pour la transformation numérique des fédérations**

- Offres de services pour fidéliser, fédérer, diversifier
- Digitalisation du management des organisations sportives : offrir des solutions numériques aux structures des fédérations



# Tableau de synthèse des autres aides

**Demandes à faire aux titres des Projets sportifs territoriaux PST**

→ **DRAJES/SDJES**

**Demandes à faire au titre de l'enveloppe EQUIPEMENT**

→ **DRAJES/SDJES**

**Demandes à faire au titre de l'enveloppe ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ**

→ **DRAJES/SDJES**

- SRAV : stage jeunes
- Dérives / Violences sexuelles
- Aisance Aquatique
- J'apprends à nager
- Emploi / apprentissage / "1 jeune 1 solution"

- Equipements sportifs en faveur des personnes en situation de handicap

- Bassin mobile
- Salles connectées



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Besoin d'aide ?

---

## Les outils :

## Fiches actions F.F.TRI.

## Guides de l'ANS

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Les outils et fiches actions de la F.F.TRI.

Comment formaliser un projet associatif ?

Comment construire le budget prévisionnel d'une action ?

Opération "RENTRÉE, BOUGEZ"

INFOS

Créer une ECOLE LABELLISÉE

Fiche action FÉMINISATION

Fiche action SRAV

Fiche action PARA TRIATHLON

Fiche action EMPLOI

Fiche action J'APPRENDS A NAGER

Fiche action AISANCE AQUATIQUE

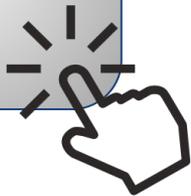
Fiche action LUTTE VIOLENCES



# Les modes d'emploi et guides de l'ANS - Le Compte Asso

Le Compte Asso

**Créer un compte**



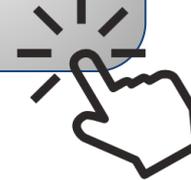
Le Compte Asso

**Joindre un document pour un dossier incomplet**



Le Compte Asso

**Compléter les informations administratives**



Le Compte Asso

**Déposer un compte rendu financier**



Le Compte Asso

**FAIRE UNE DEMANDE PROJETS SPORTIF FÉDÉRAL**



Le Compte Asso

**FAIRE UNE DEMANDE PROJETS SPORTIF TERRITORIAL HORS EMPLOI**



Le Compte Asso

**FAIRE UNE DEMANDE PRÉVENTION DES NOYADES ET DÉVELOPPEMENT DE L'AISANCE AQUATIQUE**



Le Compte Asso

**FAIRE UNE DEMANDE EMPLOI**





FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

# Les logos à télécharger

---

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



# Les logos à télécharger

Pour une action subventionnée dans le cadre du Projet Sportif Fédéral (PSF)



[Télécharger le kit logo complet de l'Agence nationale du Sport pour le web et en versions vectorisées \(PC et Mac\) \(.zip\)](#)





FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

Contact :  
[commissionans@fftri.com](mailto:commissionans@fftri.com)

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*



 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*